
News Release Communiqué

Numéro de Version

LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DU NUNAVUT, ET NUNAVUT TUNNGAVIK INCORPORATED PAVENT LA VOIE POUR LE TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS AU NUNAVUT

Ottawa (le 5 septembre 2008) - L'honorable Chuck Strahl, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, l'honorable Paul Okalik, premier ministre du Nunavut, et Paul Kaludjak, président de Nunavut Tunngavik Incorporated, ont signé aujourd'hui un protocole qui aidera le Nunavut à assumer des responsabilités similaires à celles d'une province en ce qui concerne la gestion des ressources.

« Avec sa Stratégie pour le Nord, notre gouvernement s'engage à améliorer et à décentraliser la gouvernance dans le Nord pour que les résidants puissent prendre en main leur destinée, a déclaré le ministre Strahl. La raison d'être du protocole est de nous permettre de respecter notre engagement et de collaborer avec nos partenaires au Nunavut afin de confier le processus décisionnel aux gens du territoire. »

« Nous sommes très heureux de voir la situation évoluer vers la vraie négociation, a affirmé le premier ministre Okalik. Le protocole favorise nos intérêts collectifs et il marque une étape importante vers une plus grande autonomie du Nunavut. »

« Nous sommes impatients de prendre part à ces négociations pour assurer le respect de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut tout au long du processus, a déclaré Paul Kaludjak, président de Nunavut Tunngavik Incorporated. Ces négociations sont cruciales pour les intérêts à long terme des Inuits et du Nunavut entier. »

Le transfert des responsabilités est un processus par lequel le gouvernement fédéral donne au territoire des responsabilités similaires à celles d'une province en ce qui concerne la gestion des terres et des ressources. Le protocole servira de cadre pour guider les trois parties une fois les négociations sur le transfert des responsabilités commencées. Les gouvernements du Canada et du Nunavut, et Nunavut Tunngavik Incorporated ont collaboré à son élaboration.

Dans le protocole, on propose une approche par étapes pour les négociations sur le transfert des responsabilités. Les premières négociations porteront sur la gestion des

minéraux et des terres de la Couronne sur les côtes. Toutes les parties se seront préalablement engagées à discuter de la gestion des ressources pétrolières et gazières au cours d'une étape ultérieure des négociations. Dans le protocole, on propose aussi de mettre sur pied une stratégie de ressources humaines en parallèle aux négociations pour s'assurer que le transfert des responsabilités et de la prestation de services se fera sans heurt.

-- 30 --

Les communiqués de presse sont disponibles à www.inac.gc.ca.
[Nunavut Land and Resources Devolution Negotiation Protocol](#)

Pour de plus amples renseignements :

Josée Bellemare
Attaché de presse
Cabinet de l'honorable Chuck Strahl
(819) 997-0002

Relations avec les médias
(819) 953-1160

Maria O'Hearn
Attaché de presse
Cabinet du premier ministre Paul Okalik
(867) 975-5059

Franco Buscemi
Directeur des communications par intérim
Nunavut Tunngavik Inc.
(867) 975-4939

